L'Autre Soie

Épilogue : Place aux habitants

Dossier de presse

02.10.2026



VUE AÉRIENNE DE L'AUTRE SOIE - JUILLET 2023 © JEREMY GUITTEAUD

C'est l'histoire d'une utopie urbaine.

Celle d'une ville qui tisse des liens pour que chacun et chacune y trouve sa place.

L'Autre Soie est aujourd'hui une réalité.

Épilogue place aux habitants

L'Autre Soie est un bout de ville ouvert à tout le monde, au cœur du projet urbain Carré de Soie.

Ce projet a été porté par 4 des membres du GIE La Ville Autrement (Est Métropole Habitat, Rhône Saône Habitat, la Fondation Aralis, Alynea - Samu Social 69) et par le CCO - La Rayonne.

Il a pris place sur un site patrimonial remarquable où était installée, dans les années vingt, la plus grande usine de soie artificielle de la région. Le bâtiment patrimonial deviendra ensuite une caserne, puis un hôpital avant d'accueillir sous l'occupation l'école Polytechnique démilitarisée puis l'Ecole Normale Nationale d'Apprentissage devenue dans les années quatre-vingt-dix l'IUFM.

En attendant la transformation du site, une occupation temporaire est décidée. 150 migrants issus du démantèlement de la jungle de Calais sont accueillis sur ce site. En parallèle, une préfiguration des futurs usages et espaces est mise en place : une vingtaine de structures - art et culture, ateliers, laboratoire de la ville, inclusion - occupent le site.

La SAS l'Autre Soie (Est Métropole Habitat, Rhône Saône Habitat, la Fondation Aralis, Alynea - Samu Social 69 et le CCO) acquiert officiellement ce foncier de plus de 3 hectares fin 2019.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment patrimonial et les démolitions débutent en 2020 et, dès 2021, des habitats mobiles et modulaires sont installés pour loger les habitants du centre d'hébergement d'urgence.

Dès le début du programme, il est décidé de faire du réemploi et de l'économie circulaire un objectif ambitieux.

Le bâtiment patrimonial est ainsi conservé, il subit une restauration lourde, tout en respectant son histoire.

Ce projet est reconnu comme l'un des plus innovants en Europe. Il est déclaré lauréat de l'appel à projets Urban Innovative Actions.

Aujourd'hui, l'Autre Soie compte 293 logements d'une grande mixité résidentielle (v. plan ci-après), une salle de concert de 1 000 places, des espaces de travail, un restaurant, une serre ouverte à la location et un parc public cogéré avec les habitants.

Le budget total est de près de 90 M €, dont 9,9 M € d'aménagement et près de 80 M€ pour les bâtiments.



© LIONEL RAULT



© LIONEL RAULT – L'ÉVENTAIL

L'AUTRE SOIE

Sommaire

- Plan du site pages 6 et 7
- Verbatims pages 8 et 9
- Chiffres clés page 10
- Exposition : L'Autre Soie, une aventure humaine tissée en images page 11

I - Inauguration de L'Éventail et de La Passerelle

a. L'Éventail : logements participatifs, Logement d'abord, logements familiaux et seniors pages 14 et 15

b. La Passerelle, résidence sociale et pension de famille pages 17 et 18

II - Les autres espaces du projet

a. L'Autre Soie, une nouvelle vie pour le bâtiment patrimonial pages 20, 21 et 22

b. L'Autre Toit, l'accession sociale pour tous page 23

c. La Rayonne, un lieu dédié à l'événementiel pages 24 et 25

d. Des maisons du patrimoine TASE réhabilitées en logements sociaux et commerces de proximité page 26

e. Autres espaces intérieurs à venir page 26

f. Des espaces communs partagés page 26

g. Le Parc aux Hérissons, un parc municipal co-géré ouvert en 2026 page 27

III - Pour aller plus loin

a. Au cœur du projet urbain Carré de Soie page 29

b. Un site inscrit au patrimoine industriel remarquable TASE page 30

c. Un projet reconnu comme l'un des plus innovants en Europe page 31

d. L'Autre Soie en dates page 32

e. Les acteurs de l'Autre Soie pages 33 et 34

L'Autre Soie



L'Autre Soie

Rez-de chaussée

1. Serre
2. Amphithéâtre
3. Restaurant Chez Madelaine
4. Maison des services publics

1er et 2ème étage

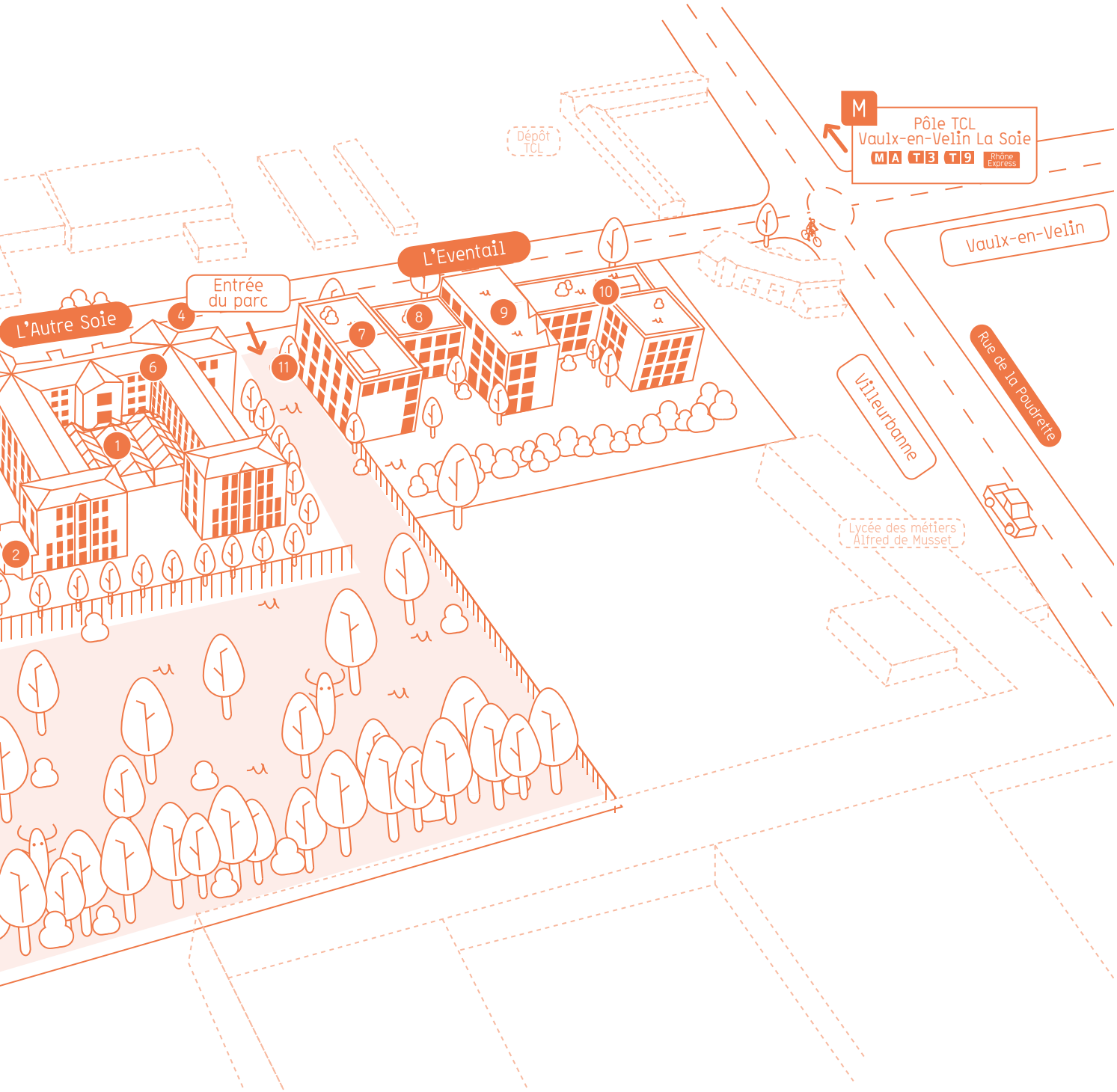
5. Ottawa - Résidence étudiante

3ème étage

6. L'Auvent - Centre Maternel

L'Eventail

7. Les Bobines - habitat participatif
8. Logement d'abord
9. Logements séniors
10. Logements sociaux
11. Chambres d'hôtes



La Passerelle

12 Pension de famille
13 Résidence sociale
14 Activité économique
15 Activité économique

L'Autre Toit

16 L'Autre Toit - accession sociale
17 Centre de formation
18 Activité économique

La Rayonne

19 L'Amicale Club - Bar
20 Grande salle
21 Bureaux partagés
22 Studio et plateau de création
23 Salles de réunions

Lot C2

24 Activité tertiaire

Parc aux Hérissons

25 Parc

Verbatims

Avec la livraison des dernières résidences, le projet de l'Autre-Soie présente désormais une large gamme de produits immobiliers pour répondre de façon adaptée à une grande diversité de besoins. Ces différentes solutions permettent la mise en œuvre d'un droit à une ville multifonctionnelle où chacun·e trouve sa place à travers un habitat financièrement accessible dans un cadre de vie agréable et ouvert, autour d'équipements publics structurants et d'espaces communs producteurs de liens. Tous les éléments sont désormais réunis pour que les habitants s'en emparent pleinement et construisent leur(s) histoire(s) de vie autour d'une ville désirable.

Benoît Quignon, Président du GIE La Ville Autrement
Etienne Fabris, Directeur général du GIE La Ville Autrement

Il y a dix ans, le CCO prenait une décision audacieuse : rejoindre, main dans la main, les partenaires de l'Autre Soie pour faire de l'utopie d'une ville inclusive une réalité et construire La Rayonne. L'histoire de l'Autre Soie est déjà emplie de moments forts, de transformations, de réussites, d'émotions. Aujourd'hui, avec cette dernière phase de livraison, avec l'arrivée des habitants et habitantes, c'est notre raison d'être commune qui prend pleinement vie. Le chemin des rêves est toujours sinueux et le CCO/la Rayonne est plus que jamais déterminé à franchir montagnes et précipices pour dessiner un paysage habité des ressources de chaque personne. Vivement les prochaines étapes !

Jérôme Laupies, Président du CCO
Laura Courbe, Directrice générale du CCO

La fin du chantier de l'Autre Soie ouvre une nouvelle étape : celle d'un lieu habité, où chacun peut trouver sa place. Depuis la phase transitoire du site, Alynea accompagne et héberge des familles en situation de vulnérabilité. Aujourd'hui, avec le centre maternel l'Auvent et l'accompagnement de familles dans l'accès au logement de droit commun, nous poursuivons notre engagement en faveur d'un habitat de qualité pour tous. Donner accès à l'ordinaire, c'est permettre à chacun de croire à nouveau qu'il a sa place parmi les autres.

Jean-Pierre Giraud, Président d'Alynea
Philippe Imbert, Directeur Général d'Alynea

C'est une grande joie d'être réunis pour l'inauguration de L'Éventail et de La Passerelle, les deux dernières résidences construites sur l'Autre Soie. Ce site, tissé autour du bâtiment patrimonial habilement réhabilité par Est Métropole Habitat, entre dans un nouveau chapitre de son histoire. Il est désormais pleinement en vie et c'est au tour des habitants de poursuivre cette œuvre collective en faisant vivre l'esprit du lieu.
L'Autre Soie illustre la force d'un partenariat inédit capable de répondre de manière ambitieuse aux politiques publiques tout en plaçant les habitants au cœur du projet.

Gilles Gascon, Président d'Est Métropole Habitat
Céline Reynaud, Directrice générale d'Est Métropole Habitat

Au travers de l'Autre Soie, Rhône Saône Habitat exprime haut et fort son attachement à la mixité sociale et programmatique au service du bien vivre ensemble, en donnant vie à des logements en accession sociale à la propriété, des locaux d'activité, d'enseignement ainsi qu'une salle de concert. Avec la réalisation récente de l'Éventail et notamment de ses logements en habitat participatif, s'ajoutent de nouveaux modes d'Habiter au sein d'un bâti associant construction neuve et réhabilitation.

Philippe Lavigne, Président de Rhône Saône Habitat
Arnaud Cecillon, Directeur général de Rhône Saône Habitat

Avec La Passerelle, la Fondation Aralis réaffirme sa raison d'être : offrir à chacune et à chacun les conditions d'un parcours résidentiel digne et d'une pleine participation à la vie de la cité. Inscrit au sein de l'Autre Soie, ce projet exemplaire conjugue lieu de vie, diversité des usages et engagement environnemental. Il illustre notre conviction qu'un habitat de qualité peut être à la fois solidaire, inclusif et durable.

Gilles Desrumaux, Président de la Fondation Aralis
Mohamed Benazzouz, Directeur général de la Fondation Aralis

L'Autre Soie démontre qu'un lieu peut se transformer en profondeur en faisant de l'expérimentation un levier de projet. La phase de préfiguration, soutenue par l'Union Européenne à travers l'instrument Urban Innovative Actions, a permis de tester de nouveaux usages, en associant habitat, culture et solidarité. Quatre ans après la fin du projet européen, cette dynamique continue d'apporter une place centrale à la question du logement, dans un quartier durable, mixte et ouvert à toutes et tous.

Camille Degryse, Cheffe de projet Urban Innovative Actions

L'Autre Soie montre ce que nous devons être capables de faire à l'échelle de la Métropole : créer du logement, permettre à des publics différents de vivre au même endroit et transformer la ville sans effacer son histoire. Dix ans après l'accueil des premiers habitants, l'achèvement de ce projet est une étape importante pour le Carré de Soie et pour Villeurbanne. Avec près de 300 logements, des équipements, des espaces ouverts aux habitants et la réhabilitation d'un bâtiment qui fête cette année ses cent ans, c'est un véritable morceau de ville qui a pris vie. Je veux saluer le travail mené dans la durée par l'ensemble des acteurs qui ont rendu cette réalisation possible.

Véronique Sarselli, Présidente de la Métropole de Lyon

L'Autre Soie est définitivement un projet sans pareil ; porté depuis 10 ans par des partenaires qui ont su combiner leurs savoir-faire pour activer, transformer, faire vivre ce lieu et, petit à petit, « faire quartier ». C'est plus qu'un projet qu'on célèbre ici mais un véritable lieu de vie qui rassemble toute la richesse qu'une ville peut proposer, avec une place pour chacune et chacun quel que soit son parcours de vie, des espaces de travail et de création, des lieux de formation, de convivialité, de fête et de culture.

Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne

Chiffres clés



5 acteurs engagés au sein de la SAS L'Autre Soie, société de projet créée pour l'occasion



Budget total de près de 90 M€
dont 9,9 M€ d'aménagement et près de 80 M€ pour les bâtiments



Tènement de plus de 3 hectares
dont ~ 1,5 hectares de parc



23 500 m² de surface construite
293 logements
274 m² dédiés aux tiers-lieux



19% de matériaux réemployés sur les 10 000 tonnes de bâtiment à démolir (lot A, B et D) dont 3% in situ



1 salle de concert de 1 000 places



Près de 300 personnes hébergées en occupation temporaire depuis 2016



Occupation temporaire :
245 travailleurs depuis 2018



Près de 45 000 personnes venues sur le site lors des événements du CCO et des temps de concertation organisés entre 2018 et 2023

Exposition : L'Autre Soie, une aventure humaine tissée en images

Photographe indépendant installé à Lyon depuis 2016, Lionel Rault s'implique surtout dans des projets liés à l'innovation culturelle, artistique et sociale. Il a découvert le bâtiment patrimonial de l'Autre Soie en juin 2019 à l'occasion d'un événement de street art.

Depuis on l'y croise souvent, un appareil photo à la main. D'abord pour couvrir les événements organisés par le CCO de Villeurbanne pendant l'occupation temporaire, puis pour suivre pas à pas les métamorphoses du quartier à travers ses nombreux chantiers.

A l'occasion de l'inauguration de l'Autre Soie, un vernissage a été organisé pour retracer son travail. Les images qui y sont présentées sont extraites du travail réalisé pour le GIE La Ville Autrement : un « carnet de chantier » riche de plusieurs milliers de photos capturées entre 2021 et 2026 sur les différents sites de la rue Alfred de Musset à Villeurbanne.

Trouver le beau dans le confus des machines et des gravats en n'oubliant jamais l'humain est un exercice qui lui donne toujours beaucoup de joie. Ici, cette approche de la photographie l'a emmené au-delà de la simple description technique pour atteindre l'intimité du chantier, son esthétique, sa poésie.

Lien vers le livre d'exposition en ligne :



© LIONEL RAULT

I.

Inauguration de L'Éventail et de La Passerelle

L'Éventail (Est Métropole Habitat et Rhône Saône Habitat) et La Passerelle (Fondation Aralis) sont les dernières résidences de l'Autre Soie à être inaugurées.

Ces inaugurations sont l'occasion de fêter, en présence des habitants et de l'ensemble des membres du GIE la Ville Autrement, l'Autre Soie, désormais pleinement en vie.



© LIONEL RAULT – L'ÉVENTAIL

a. L'Éventail : Des logement sociaux pour tous

L'Éventail propose différents types de logements sociaux (logements participatifs, Logement d'abord, logements familiaux et seniors) destinés à différents publics, allant de personnes sans-abri, âgées ou en situation de handicap à un collectif d'habitants regroupé autour d'un projet d'habitat participatif. Un jardin partagé, situé au cœur du lot, a été spécialement pensé pour qu'ils puissent se retrouver. Le bâtiment a été livré entre fin 2025 et début 2026. Au printemps 2026, une mission d'Assistance à Maîtrise d'Usage est confiée au groupement piloté par le CCO afin de favoriser le lien entre habitants et de les accompagner dans l'appropriation des espaces communs.

Livraison 2025-2026

Co-maîtrise d'ouvrage : Rhône Saône Habitat / Est Métropole Habitat

Architecte Insolites

~15,5 M €

5 200 m² surface de plancher

73 logements et 2 chambres d'amis

Avant

Anciennes salles de classe de l'IUFM, L'Éventail est le premier bâtiment du site de l'Autre Soie à avoir été investi. Dès novembre 2016, 150 migrants issus du démantèlement de la jungle de Calais y ont été accueillis au sein d'un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) créé spécifiquement pour l'occasion. En juillet 2018 ce dernier est transformé en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), géré par Alynea - Samu Social 69. Il a hébergé 21 familles issues pour la majorité des Balkans. Il a été en partie démoli en janvier 2021.

Après

• Logements sociaux familiaux

Ce bâtiment de 30 logements sociaux familiaux accueille en toiture une terrasse partagée et une pergola accessible aux résidents des deux allées. Il est distribué par un principe d'escalier extérieur et de paliers ouverts.

• Bâtiment seniors

Le bâtiment destiné aux « seniors » comprend 15 logements adaptés au handicap et au vieillissement. Il a été conçu sur le principe d'un accès aux logements par des coursives favorisant le lien social et les rencontres particulièrement appropriées pour des personnes âgées.

• Logement d'abord

Est Métropole Habitat et le GIE La Ville Autrement sont engagés de longue date sur la promotion du Logement d'abord et le décloisonnement des réponses entre logement et hébergement. Sur la programmation, 8 logements sont ciblés spécifiquement autour de cette approche. Ces logements locatifs sociaux sont destinés à des personnes sans-abri leur offrant un accès direct au logement. Ce travail s'effectue en lien avec des partenaires associatifs autour de pratiques d'intervention sociale renouvelées, au plus près des besoins des personnes concernées.

SPÉCIFICITÉS DE L'ÉVENTAIL

- Construction bas carbone
- Réhabilitation lourde, conservation du bâti existant
- Murs à ossature bois et isolant biosourcé
- Récupération des eaux de pluie pour arrosage
- Une démarche de réemploi a été mise en œuvre (parquets, éviers, carrelage, arceaux vélos...)
- Pour l'habitat participatif, en maîtrise d'ouvrage Rhône Saône Habitat, réalisation de logements traversants afin de permettre une ventilation naturelle efficace et ainsi améliorer le confort d'été
- Les 45 logements en maîtrise d'ouvrage directe Est Métropole Habitat (15 logements senior et 30 sociaux familiaux) font l'objet d'une certification Qualité et Habitat & Environnement niveau RT 2012 -20 % (CEP45) avec une volonté d'être au niveau E3C1
- L'ensemble du projet répond au Référentiel Habitat Durable du Grand Lyon

Habitat participatif

Un habitat participatif de 19 logements a vu le jour fin 2025. Rhône Saône Habitat, en charge de sa construction, a fait appel aux services de la SCIC Habitat & Partage pour l'accompagner dans le développement de ce projet. Sa coopérative d'habitation s'est portée acquéreur de l'ensemble des logements (achat en VEFA) et Est Métropole Habitat est également propriétaire d'un logement social au rez-de-chaussée.

Le collectif d'habitants constitué pour vivre au sein de cet habitat participatif a pris le nom «les Bobines». Habitat & Partage l'a structuré et accompagné depuis 2019 dans la conception et la réalisation de son projet, jusqu'à son autonomie en vue de l'exploitation du lieu de vie et du « vivre ensemble ».

Si le groupe a pu évoluer depuis 2019, il est aujourd'hui constitué de 19 ménages. En lien avec les valeurs d'Habitat & Partage, il a fait le choix d'une mixité générationnelle et sociale, de la mise en œuvre de matériaux et équipements écologiques et de réemploi, et de mutualiser de nombreux espaces et services : salle et terrasse communes, chambres d'amis, buanderies...

L'habitat participatif, qu'est-ce que c'est ?

L'habitat participatif se caractérise par la forte participation des habitants à l'élaboration de leur habitat. Elle passe par :

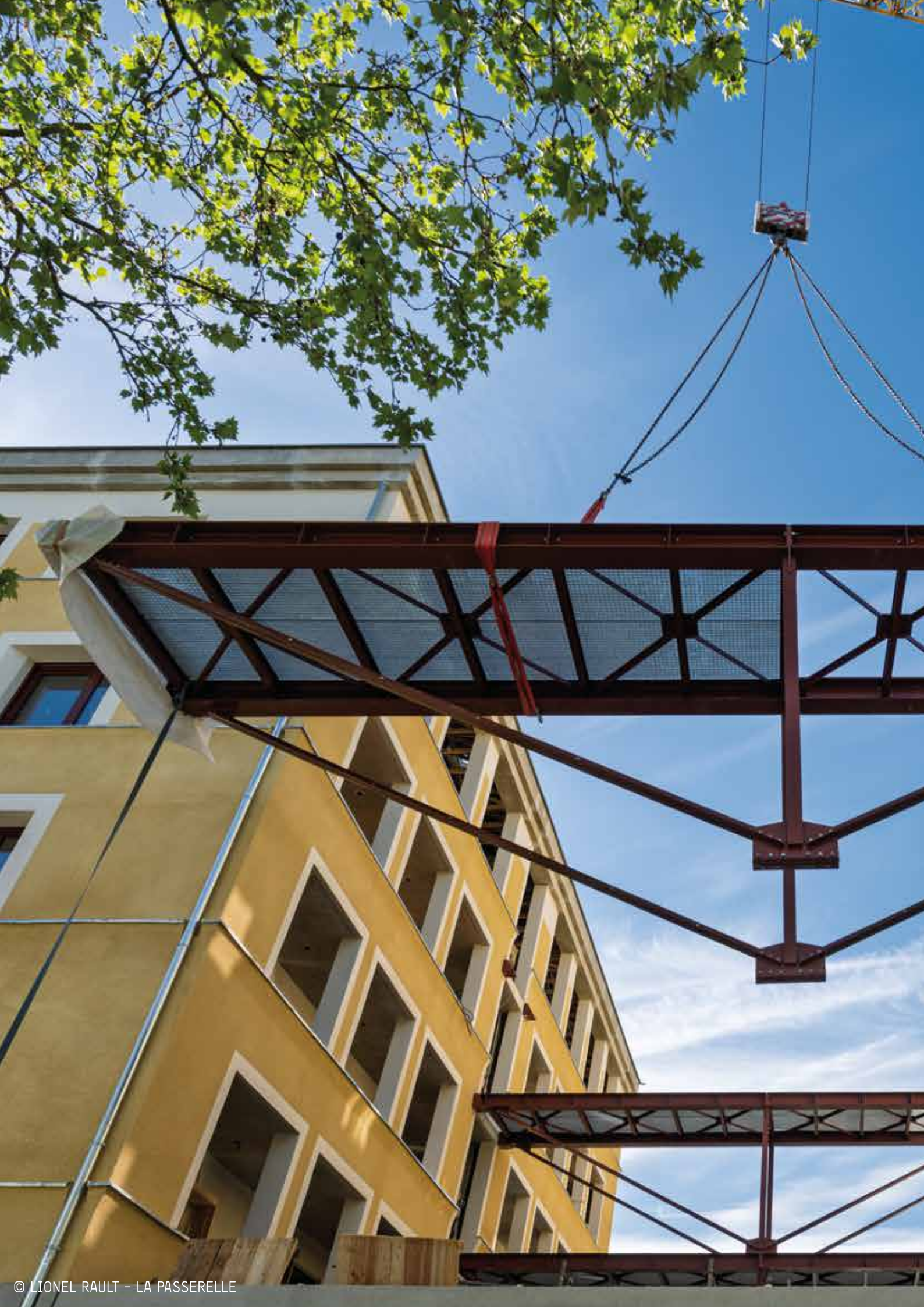
- La création et la consolidation d'un collectif
- Le montage d'un projet immobilier pour la construction ou la rénovation d'un bien incluant des logements individuels et des espaces communs

Le Logement d'abord, qu'est-ce que c'est ?

Le "Logement d'abord" est une approche novatrice proposant un cadre d'action pour apporter des réponses plus efficaces dans la lutte contre le sans-abrisme. Ce nouveau modèle vise un accès rapide et direct au logement avec un accompagnement adapté. Le logement n'est plus une finalité. Cette philosophie transforme le modèle traditionnel de l'hébergement et les parcours en «escalier» où la personne doit passer par les différentes étapes de la rue, de l'hébergement d'urgence, du CHRS, et du logement adapté pour peut-être enfin pouvoir accéder au logement.



© LIONEL RAULT



© LIONEL RAULT – LA PASSERELLE

b. La Passerelle, résidence sociale et pension de famille

Livraison 2026

Maîtrise d'ouvrage : Fondation Aralis

Architectes : BFV - Commune

~8,3 M€ dont 6M€ de coût travaux

1 588 m² de bloc de chanvre

3 350 m² de surface de plancher

92 logements dont 26 en pension de famille

530 m² de locaux d'activités

Au départ, l'emplacement dédié, aujourd'hui, à la construction de la Passerelle a accueilli 21 familles hébergées au sein du CHU géré par Alynea - Samu Social 69. Ces familles ont depuis été relogées.

Aujourd'hui...

En novembre 2023, la Fondation Aralis a obtenu le permis de construire de la ville de Villeurbanne pour la résidence sociale et pension de famille La Passerelle. Ce bâtiment est composé d'une résidence sociale de 92 logements dont une pension de famille de 26 logements. La livraison a eu lieu en juillet 2026.

La résidence sociale se compose de logements temporaires meublés avec une gestion locative assurée sur le site.

Cette solution de logement, souvent temporaire, est adaptée à des personnes aux profils variés : jeunes travailleurs ou en apprentissage, travailleurs précaires ou saisonniers, personnes en mobilité professionnelle, familles monoparentales, personnes vulnérables...

Il s'agit majoritairement de personnes seules, qui louent un logement via un contrat de résidence, et peuvent bénéficier d'un accompagnement social dans le cadre d'un parcours résidentiel sécurisé.

Les résidences disposent de services et d'espaces communs qui favorisent l'animation de la vie collective et locale.

La pension de famille est une résidence sociale de petite taille qui accueille et accompagne, sans limitation de durée, des personnes en situation de grande exclusion et d'isolement.

À la suite d'un diagnostic social, et en association avec les résidents, c'est la Maison de la Veille Sociale (MVS) qui effectue les orientations.

La pension de famille offre un cadre sécurisant à des personnes isolées, en rupture de lien social, ayant fréquenté de façon répétitive des structures d'hébergement provisoire. Une équipe pluridisciplinaire, ayant une qualification dans le domaine social, anime quotidiennement des temps collectifs et assure un accompagnement individuel des résidants.

Dans le cadre d'une démarche de concertation, un atelier d'assistance à maîtrise d'usage a été organisé en 2022 par la Fondation Aralis, avec les architectes Commune, des résidents et salariés de la Fondation, pour définir les besoins auxquels doit répondre la Passerelle.

La Passerelle est un projet avec une ambition environnementale forte. Elle est construite en bloc de chanvre pour un impact environnemental moindre. Des matériaux de réemploi ont été utilisés dans sa réalisation, comme des éléments de charpente métallique pour les passerelles.

De plus, ses logements sont alimentés en partie avec des énergies renouvelables grâce au raccordement au chauffage urbain et à la mise en place de panneaux photovoltaïques. La laverie est, quant à elle, alimentée par les eaux pluviales !

Ce projet a vu le jour notamment grâce au soutien de l'État, la Ville de Villeurbanne, Action Logement, la Banque des territoires et de nos partenaires : Le GIE La Ville Autrement, la Métropole de Lyon.

SPÉCIFICITÉS DE LA PASSERELLE

- L'assistance à maîtrise d'usage : une démarche participative innovante qui a pour objectif de placer les usagers et habitants au cœur de la conception et la mise en œuvre du projet pour mieux répondre à leurs besoins.
- L'utilisation du bloc de chanvre, un matériau biosourcé, sain et léger, qui répond aux exigences environnementales croissantes de notre société.
- La réduction des consommations : un seul ascenseur, ventilation naturelle, récupération gravitaire des eaux pluviales pour la laverie



© LIONEL RAULT

II.

Les autres espaces du projet

a. L'Autre Soie, une nouvelle vie pour le bâtiment patrimonial

Cœur du projet, il a été décidé dès le début du programme que le bâtiment L'Autre Soie serait conservé. La volonté étant de ne pas détruire ce qui a existé, mais de rénover avec une nouvelle façon de voir les choses, de considérer l'existant comme une ressource en donnant une nouvelle vie à l'édifice.

Inauguration printemps 2024

Maîtrise d'Ouvrage directe : Est Métropole Habitat

Architecte A-MAS - FBAA

Entreprise mandataire Chazelle

~15,5 M €

4 600 m²

78 logements

274 m² de tiers-lieux

Historique

Le bâtiment patrimonial a connu plusieurs vies. En 1926, il est commandité par la famille Gillet afin d'accueillir 300 jeunes travailleuses de l'usine TASE (Textile Artificiel du Sud-Est) confiées à la garde des sœurs de Saint-Sauveur de Niederbronn. Il prend alors le nom de «Foyer Jeanne d'Arc». Après sa fermeture en 1932, il va devenir une caserne, puis un hôpital militaire. Sous l'Occupation, il accueille l'école Polytechnique démilitarisée puis, en 1946, l'ENNA (École Normale Nationale d'Apprentissage) devenue en 1990 l'IUFM (Institut de Formation des Maîtres). Ce dernier ferme en 2013. Le bâtiment reste vacant jusqu'en 2016.

Occupation temporaire

Entre 2018 et 2020, en attendant les travaux, une occupation temporaire du bâtiment a été lancée avec 23 structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) réparties en 4 pôles : Arts et culture / Laboratoire de la ville / Ateliers / Hébergement et inclusion.

L'Autre Soie, lauréat d'un prix européen

En 2018, la Métropole de Lyon candidate à l'appel à projet Urban Innovative Action (UIA) dans le cadre du projet de l'Autre Soie et reçoit une subvention de 5 millions d'euros. Ce financement européen a permis de contribuer entre autres à la rénovation du bâtiment patrimonial en logements sociaux.

Rénovation et réemploi

Les travaux démarrent en 2020 avec une restructuration lourde du bâtiment, tout en conservant son histoire, son lien au quartier et ses caractéristiques au titre de sa valeur patrimoniale.

Un objectif ambitieux dans la manière de construire a été fixé. Ainsi une partie des matériaux utilisés dans le cadre de la rénovation devaient être issus du réemploi et les matériaux déconstruits remis en circulation dans les filières de réemploi.
Les façades, la modénature historique du bâtiment, l'escalier monumental, les garde-corps, ou encore les menuiseries, ont été conservés et valorisés.

D'autres éléments issus du site ont été déposés, stockés et reposés dans l'édifice à un autre endroit : les passerelles métalliques, les dalles, radiateurs, lavabos et chemins de câbles.

Il a également été fait recours à des ressources externes au chantier : 2000 m² de plancher en chêne provenant de logements sociaux de Croix-Luizet ont été reposés dans les logements étudiants, les salles de bain et cuisines ont quant à elles bénéficié de faïences issues de la démolition d'une usine en région stéphanoise.

Le bâtiment patrimonial prend le nom de L'Autre Soie

Pourquoi ce choix ?
Au-delà du nom du projet, l'Autre Soie est un terme qui fait sens par :
- sa résonance avec l'histoire du site
- le lien entre l'Autre et Soi, rappelant le côté inclusif du projet,
- son utilisation depuis 2016 par les riverains, les futurs usagers, les professionnels travaillant sur le chantier.

Pour sa nouvelle vie, le bâtiment propose plusieurs usages alliant habitat, culture et économie sociale et solidaire favorisant rencontres, partage et apprentissage. Il accueille aujourd'hui :

Une résidence universitaire

Les 1er et 2ème étages du bâtiment patrimonial accueillent la résidence universitaire Ottawa gérée via Loc & Coloc, l'offre de logements pour étudiants d'Est Métropole Habitat. Parmi les 67 logements (57 studios et 10 colocations de 2 à 5 étudiants), 7 sont gérés par l'association Forum Réfugiés et destinés à de jeunes réfugiés dont l'exil a interrompu le parcours universitaire. L'objectif est de leur permettre d'être en contact avec des jeunes de leur âge et de faciliter ainsi leur insertion. Tous les jeunes adultes hébergés au sein de la résidence profitent des nombreux espaces de rencontre, permettant ainsi les échanges et l'interconnaissance.

Un centre maternel

Au 3ème étage est installé l'Auvent depuis décembre 2023. Géré par l'association Alynea - Samu Social 69 dans le cadre de la Prévention et de la Protection de l'Enfance, il est le seul centre maternel du territoire lyonnais exclusivement dédié aux femmes enceintes, aux mères et à leurs enfants, dont l'un au moins est âgé de moins de 3 ans. Nombre d'entre elles ont été confrontées à des situations de violences ou de grande vulnérabilité. L'Auvent accueille, dans 11 logis, 29 personnes.

Créé en 1975, l'Auvent propose un accompagnement spécifique à la parentalité pour répondre aux besoins et au développement de leurs enfants ainsi qu'un accompagnement global vers l'insertion sociale et professionnelle. L'objectif est de permettre à chaque femme de se reconstruire et de retrouver sa place en tant que mère, femme et actrice de la société. La présence continue d'une équipe pluridisciplinaire garantit cet accompagnement renforcé dans un cadre sécurisant.

À l'Autre Soie, l'Auvent bénéficie d'un habitat de qualité, conciliant intimité des logis et des espaces collectifs favorisant les échanges. Cet environnement sécurisé, propice à l'éveil et au développement des enfants, prend en compte l'ensemble de la cellule familiale - mère, enfant, fratrie - et constitue un véritable levier pour les parcours de reconstruction.

Un restaurant : Chez Madelaine

Il était attendu depuis longtemps, depuis avril 2026 c'est une réalité !
Pensé comme un véritable lieu de convivialité, Chez Madelaine est un bistrot moderne qui propose une cuisine locale, de saison et faite maison. La décoration s'intègre parfaitement à l'esprit des lieux et une terrasse ensoleillée vient agrémenter l'ensemble. En quelques mois, c'est déjà devenu une adresse incontournable du quartier..

Une Maison des services publics

La Maison des services publics a emménagé en janvier 2024 à l'Autre Soie, dans des locaux neufs et accessibles à tous, et est devenu la « MSP de l'Autre Soie ». Ce service de la Ville est un lieu ressource pour la vie citoyenne. Relais avec les services de la Ville et les structures du quartier, elle est un lieu de ressource pour la vie citoyenne.

Elle poursuit ses missions d'accompagnement des habitants dans leurs demandes administratives : demande d'attestations sur internet, vérification de la liste des pièces à fournir pour constituer des dossiers (logement, CPAM, CAF, loisirs municipaux, activités après l'école...), mise en lien avec les services compétents (aide à la prise de rendez vous, itinéraires, remise de plaquettes...). Des permanences régulières sont prévues : médiation santé, maison de Justice et du Droit, titre d'identité, écrivains publics, inscriptions scolaires, Conseil de quartier Bonnevay-La Soie-Les Brosses...

Une serre tiers-lieu

Tiers-lieu central du projet, cet espace permet aux habitants du site et plus largement du quartier de se rencontrer. C'est aussi un espace ouvert à d'autres acteurs dans le cadre de privatisations.
Actuellement géré par Est Métropole Habitat et le GIE La Ville Autrement, la serre constitue un vrai outil au service des habitants, des acteurs du projet et du territoire.

Des espaces ressources

Le rez-de-chaussée comporte une variété d'espaces (amphithéâtre, atelier de création, salle d'activité, fablab,...) qui ont permis au CCO La Rayonne de proposer différentes activités à destination des habitants et acteurs du quartier. Ces espaces sont gérés par la SCI La Rayonne.

SPÉCIFICITÉS DU BÂTIMENT PATRIMONIAL

- Réemploi important des matériaux de construction/déconstruction in situ et ex situ : parquet, radiateurs en fonte, faïence, carrelage, mobilier, équipements sanitaires, terrazzo, passerelle
- L'intégration de matériaux biosourcés : isolant fibre de bois, équipement basse consommation,
- Désimperméabilisation des sols (récupération des eaux de pluie, infiltration des eaux)
- Multi-acteurs et gestionnaires - mutualisation des espaces - cohabitation entre résidents et structure culturelle, service public
- Bâtiment patrimonial et enjeux architecturaux - architecture brute - palimpseste - histoire du lieu et changement de fonction
- Construction labellisée BBC Effinergie rénovation 2009 et Bâtiment biosourcé avec une certification NF Habitat HQE, démarche visant à améliorer la qualité du bâti et à économiser l'énergie
- Conformité avec la démarche BBCA Rénovation Bâtiment bas carbone, au niveau Performant



© LIONEL RAULT

b. L'Autre Toit, l'accession sociale pour tous

Inauguration printemps 2024

Maîtrise d'Ouvrage : Rhône Saône Habitat

Architecte Face A

~16,8 M €

4 725 m²

50 logements en accession sociale

947 m² d'activité économique

Avant

Un réfectoire à destination du personnel et des étudiants de l'IUFM était situé à l'emplacement de l'Autre Toit. Ses murs ont servi de support aux œuvres du festival Urban Art Jungle qui s'est tenu en juin 2019. Les matériaux issus de sa démolition (début 2021) ont servi en fond de forme pour le bâtiment développé à la place et pour les colonnes érigées sur le parvis du CCO La Rayonne

Après

Logements

A l'Autre Soie, un programme de logements nommé l'Autre Toit permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire d'un logement neuf dans des conditions de sécurité économique adaptées. Les 50 logements de ce programme ont été commercialisés en accession sociale sécurisée et 20 d'entre eux en PSLA (Prêt social location accession). Le parti pris du projet réside dans une architecture raisonnée. Deux plots de logements aux formes simples mais pas simplistes, reposent sur un socle commun dont la toiture végétalisée permet aux logements d'être installés dans un écrin de verdure dès le premier étage. Résolument tourné vers ses utilisateurs, le projet propose des logements ergonomiques et fonctionnels. À l'intérieur des logements, la présence de poteaux, plutôt que de murs, facilite ces mutations.

Le projet livré à l'instant T n'est pas une fin en soi, il est le début d'une histoire et doit pouvoir évoluer avec ses habitants, son quartier, l'activité économique et sociale de la ville. Le « vide qui rassemble » se retrouve au niveau de la placette entre les logements et La Rayonne, également au dernier étage de chaque immeuble, proposant une terrasse partagée à disposition des habitants. Ils pourront ainsi passer un moment convivial entre voisins, organiser un moment festif avec des amis ou en famille.

Pour favoriser le bien vivre ensemble, Rhône Saône Habitat a organisé des rencontres entre les futurs habitants et le CCO La Rayonne, voisin direct de l'Autre Toit.

Lors d'un premier temps de rencontre en décembre 2022, les habitants ont pu découvrir les acteurs du CCO, échanger avec les équipes de Rhône Saône Habitat et se retrouver entre futurs voisins de palier.
Les rencontres se sont poursuivies fin 2023 pour préparer la livraison des logements début 2024.

Activité économique

Au rez-de-chaussée, des espaces à vocation économique appartenant à la SVU cherchent preneurs. Un autre local est occupé par le GRIM pour son centre de formation professionnelle dédié aux métiers techniques du spectacle.

SPÉCIFICITÉS DE L'AUTRE TOIT

- Réemploi :
 - Le carrelage du hall est fait avec des chutes de carreaux, afin d'éviter le gaspillage de matériaux
 - Les cloisons des caves sont en contreplaqué de réemploi
- Énergies renouvelables :
 - Des panneaux photovoltaïques ont été installés en toiture


© LIONEL RAULT

c. La Rayonne, un lieu dédié à l'événementiel

LA RAYONNE

Livraison
automne 2023

Maîtrise
d'ouvrage :
Rhône Saône
Habitat

Vurpas
Architectes

Vente
en l'état futur
d'achèvement
CCO

~10 M €

5M € de
subvention
d'investissement
Ville de
Villeurbanne

2 000 m²

1 salle de
concert de
1 000 places

Avant

Avant la construction de La Rayonne, le site était occupé par le terrain de sport de l'ENNA (Ecole Normale Nationale d'Apprentissage). Pendant plusieurs années, le Foyer Notre-Dame-des-sans abris y a hébergé des familles dans des solutions d'hébergement temporaires avant que la parcelle ne soit vendue par la Ville à la SAS L'Autre Soie. Ces familles ont intégré le Centre d'Hébergement d'Urgence géré par Alynea -Samu Social 69 initialement installé dans le bâtiment B puis dans les modules.

Après

La Rayonne est un lieu dédié à la culture et à l'événementiel, avec une superficie totale de plus de 2 000 m², accessible par une grande terrasse. ·

• La grande salle

Le cœur de ce lieu est sa salle de concert. Cette « boîte dans la boîte », isolée acoustiquement, a une capacité de 1 000 personnes tout debout ou de 312 personnes tout assis. Une mezzanine de 60 places assises offre une vue imprenable sur la scène. Tout au long de l'année, plus de 150 concerts sont organisés croisant différentes esthétiques. D'autres formes artistiques telles que le théâtre ou la danse, des conférences et des salons sont prévus. L'espace scénique s'inspire de l'ancienne scène du CCO Jean-Pierre Lachaize, avec une ouverture de 17 mètres gardant une proximité emblématique avec le public. Les coulisses seront équipées de 4 loges pour les artistes, ainsi qu'un garage pour les bus de tournée.

• L'Amicale Club

Le hall appelé « L'Amicale Club » dispose d'un bar de 14 mètres de long et peut accueillir jusqu'à 300 personnes avec sa terrasse. Sur le mur, une grande fresque a été réalisée par l'artiste IPIN. Cet immense tissage de couleurs est une œuvre collective : chaque trait de pinceau est réalisé avec un fond de pot de peinture donné par un habitant. Cette fresque représente un tressage élaboré de fils synthétiques de différentes couleurs évoquant l'histoire des tissages de la soie artificielle, aussi appelé rayonne dans les usines TASE. Le maillage des fils entrelacés forme une unité, évoquant ainsi la notion de solidarité. Ce tissage de lignes et de couleurs abstraites sera une métaphore de la mémoire des lieux, faisant écho à l'esprit du projet de l'Autre Soie.

• Plateau et studio de création

Le bâtiment comprend plusieurs espaces dédiés aux artistes et aux collectifs, tels qu'un plateau et un studio de créations, équipés techniquement.

• Bureaux et salles de réunion

Des bureaux et des salles de réunion sont mis à disposition pour des structures de la filière économique culturelle. La responsable de la programmation de La Rayonne déploie une approche complète pour soutenir les collectifs locaux et émergents en les aidant à organiser leurs premiers événements. La Rayonne devient, ainsi, un véritable laboratoire de créativité.

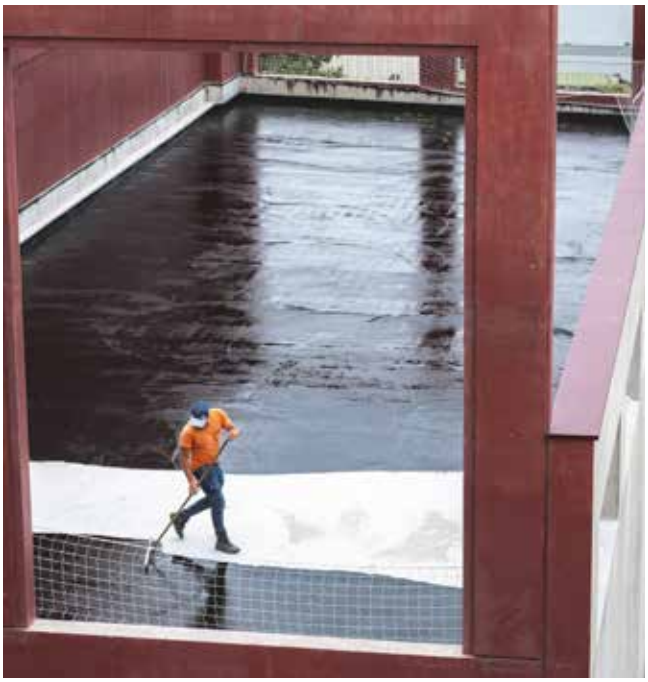


LA RAYONNE – © VURPAS ARCHITECTES

SPÉCIFICITÉS DE LA RAYONNE

- La chaleur dégagée par les tireuses à bière et par le public qui danse dans La Rayonne est utilisée pour préchauffer l'eau chaude des logements de l'Autre Toit. Les besoins de chaleur des logements n'étant pas forcément synchronisés aux besoins de rafraichissement de la salle de spectacle, un stockage de 6000L d'eau est installé pour accumuler la chaleur. Lorsque les ballons sont chargés, la chaleur des groupes froids est alors évacuée par la nappe

- La salle de spectacle et les bureaux ont obtenu la certification BREEAM Very Good (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), gage de haute qualité environnementale et d'innovation en termes de conception



© LIONEL RAULT

d. Des maisons du patrimoine TASE réhabilitées en logements sociaux et commerces de proximité

Trois maisons contemporaines de l'usine TASE complètent l'offre développée à l'Autre Soie dont elles constituent le point d'entrée et l'accroche avec le quartier qui a émergé autour du pôle de transport en commun de La Soie. Situées entre l'usine et l'ancien Foyer Jeanne d'Arc, aujourd'hui devenu la résidence « L'Autre Soie », on y trouvait des commerces pour les travailleurs et travailleuses de l'usine.



Rachetées par Est Métropole Habitat et mobilisées pendant la phase d'occupation temporaire pour accueillir notamment la Banque Solidaire de l'Equipement portée par Emmaüs Défi, elles ont fait l'objet d'une réhabilitation patrimoniale ambitieuse. On retrouve en leurs rez-de-chaussée trois cellules commerciales actuellement en commercialisation pour y accueillir des commerces de proximité et trois logements sociaux familiaux dans les étages.



e. Des espaces communs partagés

Autour des différents bâtiments, sont aménagés des espaces végétalisés.

Majoritairement désimperméabilisés, ces espaces réduisent les effets d'îlot de chaleur, permettent des circulations apaisées entre les rez-de-chaussée des bâtiments et constituent un espace de transition avec le parc aux Hérissons.

Ouverts sur le quartier, leurs usages seront partagés entres les différents utilisateurs du site.



© LIONEL RAULT

f. Des espaces en devenir

Un bâtiment existant, réalisé par l'agence AFAA, et ayant accueilli le pôle STI de l'IUFM dédié aux sciences et techniques industrielles puis le Centre d'Information et d'Orientation, a été mobilisé à partir de 2021 dans le cadre de l'occupation temporaire.

Le CCO l'investi aux côté de treize structures de l'ESS (VRAC, Comptoirs de Campagne, GEM Envol et Cie, la compagnie Système K, Jeux Demain...) jusqu'en 2023 jusqu'à l'automne 2023, date à laquelle il emménage dans le bâtiment de La Rayonne.
En 2024, le bâtiment reste occupé par deux structures présentes depuis le début de l'occupation temporaire.
Actuellement, un travail est en cours afin de permettre à des structures de la filière culturelle d'intégrer prochainement ce bâtiment.

Par ailleurs, Rhône Saône Habitat construira demain un immeuble à l'angle des rues Musset et Legay. La programmation et la surface du bâtiment seront calibrées pour s'adapter aux besoins du quartier et ainsi compléter l'offre proposée sur l'ensemble de l'Autre Soie.

g. Le Parc aux Hérissons, un Parc municipal co-géré ouvert en 2026

Livré le 4 avril 2026

Financement Ville de Villeurbanne

Maîtrise d'ouvrage GIE La Ville Autrement

Paysagiste APS - Safège

Mobilisation et concertation habitante CCO

~1,5 ha

Avant

Fermé au public jusqu'en 2013, le parc, autrefois réservé aux étudiants et professeurs de l'IUFM, est resté inoccupé avant d'être progressivement réinvesti à partir de 2016 dans le cadre de l'occupation temporaire préfigurant l'Autre Soie. Le grand public l'a alors découvert à travers des événements culturels et festifs portés par le CCO et la Ville de Villeurbanne.
Révélé à l'état sauvage, le parc est devenu un refuge pour la biodiversité, accueillant notamment des hérissons au cœur d'une végétation foisonnante. Cet écosystème naturel a inspiré son réaménagement, pensé dans le respect de son équilibre retrouvé.

Après

Le GIE La Ville Autrement et la Ville de Villeurbanne ambitionnaient d'en faire un des premiers parcs cogérés de France.
Le Parc aux Hérissons s'est ainsi construit autour de la cogestion, de la biodiversité et de l'existant !

L'enjeu de préservation de l'existant et de la biodiversité ont conduit à confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à un écologue sur toute la durée du projet d'aménagement.

Ainsi, les arbres historiques du parc bénéficient d'une protection renforcée, aucun arbre en bonne santé n'a été abattu, et un balisage spécifique préserve les sols naturels. Les nouvelles plantations respectent le label végétal local et sont adaptées au changement climatique. Des zones écologiques, refuges pour la faune locale, sont préservées, et des habitats pour la petite faune sont créés à partir de déchets verts conservés sur site.

Cet engagement ambitieux a permis l'obtention d'une subvention Fonds Vert à travers l'axe « Renaturation des villes et des villages » de plus de 100 000 €

Ouvert complètement au public depuis avril 2026, le parc se décline en quatre zones distinctes et complémentaires :
- Le jardin ensauvagé
- La clairière des rencontres
- Le jardin du jardinage
- La plaine active

Ces espaces ont été co-pensés par le collectif d'habitants, constitué d'une quinzaine de membres et structuré en association (1 001 Hérissons) qui a participé à la définition des besoins et usages. Après avoir suivi de près le chantier, le collectif est aujourd'hui cogestionnaire de cet espace public avec les services de la Ville.



© LIONEL RAULT

III.

Pour aller plus loin..

a. Au cœur du projet urbain Carré de Soie

L'Autre Soie s'inscrit dans la transformation plus large du Carré de Soie, qui se déploie sur 500 hectares sur les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, sous l'impulsion de la Métropole de Lyon et des villes.

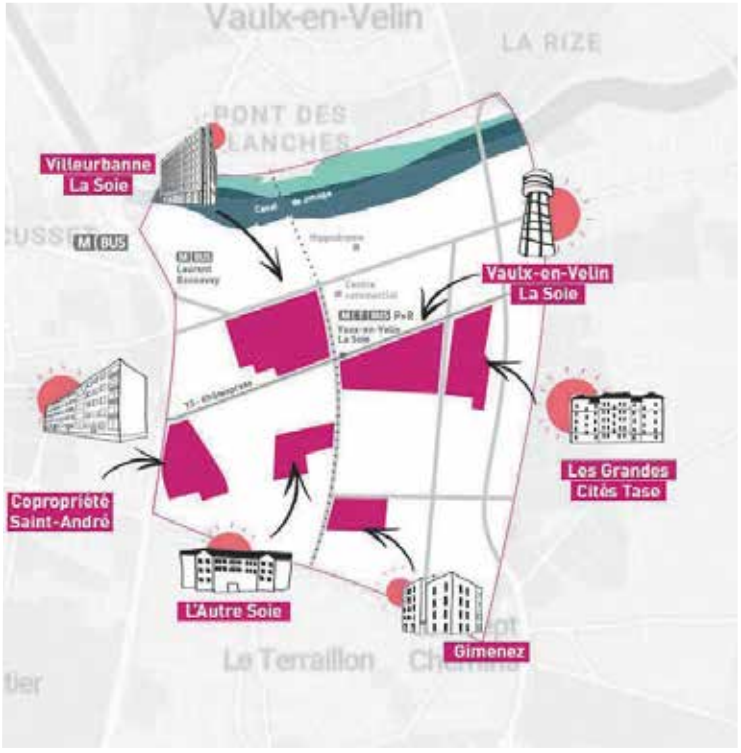
Le projet urbain du Carré de Soie vise ainsi à reconquérir des friches mutables, avec des opérations de développement économique et résidentiel ou encore la création d'équipements et d'espaces publics, en veillant au lien avec les quartiers existants et à la valorisation du patrimoine industriel.

Depuis 2009 au travers d'opérations urbaines, de requalifications ou de projets immobiliers en diffus, le projet a accompagné la création de :

- environ 3 600 logements
- 175 000 m² d'immobilier d'entreprise,
- 3 nouvelles écoles,
- 1 pôle commercial et de nouveaux commerces,
- 4 nouveaux parcs-jardins, 1 esplanade active,
- nouveaux services et équipements...

La requalification de près de 1 000 logements est par ailleurs en cours ou programmée sur les Grandes Cités Tase et la résidence Saint-André. Et de nouveaux projets sont à l'étude, notamment sur les quartiers de la Soie et des Brosses où se situe le projet de l'Autre Soie.

L'ouverture de la salle de concert et des espaces de tiers-lieux en 2023, ainsi que du Parc aux Hérissons en 2026 participent à cette transformation urbaine d'envergure.



PÉRIMÈTRE DU CARRÉ DE SOIE

b. Un site inscrit dans le patrimoine industriel remarquable TASE

À la tête de nombreuses teintureries de soie naturelle, la famille Gillet décide d'implanter son usine de textile à Vaulx-en-Velin dans le quartier du Carré de soie.

Créée en 1924, la SASE (société de Soie Artificielle du Sud-Est) devient la plus grande usine de rayonne (soie artificielle) de la région. En 1935, elle est rebaptisée TASE (Textile Artificiel du Sud-Est).

Le site choisi présente de nombreux avantages : la disponibilité de vastes terrains agricoles, l'approvisionnement en eau dans la nappe phréatique, l'énergie électrique livrée par la centrale hydroélectrique de Cusset, en fonctionnement depuis 1899, la desserte de l'établissement par les voies ferrées des chemins de fer de l'Est.

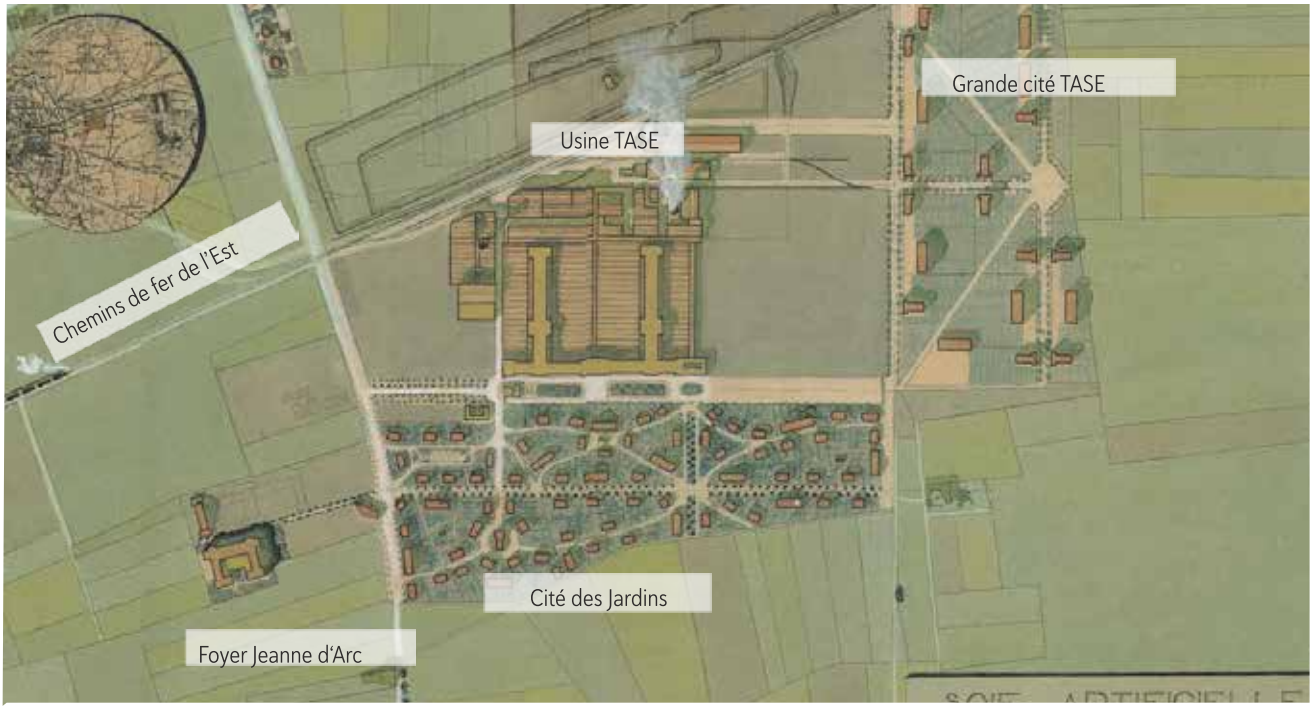
Elle accueille jusqu'à 3 000 salariés à la veille de la crise économique de 1929.

Autour de l'usine, un ensemble urbain remarquable est créé, dans la logique du paternalisme ouvrier, associant cités-jardins pour loger des employés, commerces et équipements.

À l'est, sur 8 hectares, la grande cité TASE propose aux ouvriers 491 logements répartis dans 20 immeubles de 4 étages. Au sud de l'usine, la petite cité loge employés, contremaîtres et cadres dans 97 villas pavillonnaires.

En 1926, sur un site situé à l'opposé des grandes cités, un bâtiment est construit afin d'accueillir 300 jeunes travailleuses de l'usine confiées à la garde des sœurs de Saint-Sauveur de Niederbronn. Ce bâtiment prend alors le nom de Foyer Jeanne d'Arc, il correspond au bâtiment patrimonial qui a fait l'objet d'une rénovation d'ampleur sans précédent dans le cadre du projet l'Autre Soie dont il prend le nom.

En 2003, les cités de la TASE sont inscrites au patrimoine du XXe siècle par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). L'usine TASE est, quant à elle, inscrite au titre des monuments en 2011. Par cette inscription, c'est la qualité de l'ensemble du complexe urbain et industriel qui est mis en lumière et protégé



PLAN DE L'USINE TASE ET SES ESPACES D'HABITATIONS

c. Un projet reconnu comme l'un des plus innovants en Europe

5 M€ reçus de l'Europe pour le programme UIA

21 familles (soit près de 100 personnes) hébergées dans les logements en habitat mobile et modulaire

19% de matériaux réemployés sur les 10 000 tonnes de bâtiment à démolir

23 structures de l'ESS en occupation temporaire

En 2018, la Métropole de Lyon candidate à l'appel à projet Urban Innovative Action (UIA) dans le cadre du projet de l'Autre Soie et reçoit une subvention de 5 millions d'euros.

Ce financement européen a permis d'accélérer l'ambition du projet en intervenant à différents niveaux :

- La rénovation du bâtiment patrimonial en logements sociaux.
- La création d'une forme innovante de logement temporaire à travers l'habitat mobile et modulaire.
- Le développement d'un chantier exemplaire avec le réemploi sur site et hors site, la valorisation des déchets de chantier, l'insertion professionnelle des populations éloignées de l'emploi.
- La concertation et la participation auprès d'une pluralité de publics (riverains et futurs usagers) visant la bonne appropriation du projet et de faire de l'Autre Soie une valeur ajoutée pour tous.
- L'occupation temporaire de 23 structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) réparties en 4 pôles : Arts et culture / Laboratoire de la ville / Ateliers / Inclusion au sein du bâtiment patrimonial entre 2018 et 2020.
- La reconduction jusqu'en 2023 de cette occupation temporaire, au-delà de la première et unique vague initialement prévue, déplacée du bâtiment patrimonial entré en chantier, au sein du bâtiment hébergeant l'ancien Centre d'Information et d'Orientation.
- L'activation du site par la mise en œuvre d'événements, notamment culturels, favorisant une mixité entre usagers actuels et futurs du quartier : travailleurs, visiteurs, habitants et futurs résidents.

En proposant de renouveler la perception des logements pour les publics vulnérables en les installant dans un quartier central de qualité, en utilisant le site de construction comme catalyseur d'opportunités d'intégration et d'autonomisation, et l'aspect culturel comme vecteur d'inclusion, de liens et de mixité, le projet Home Silk Road a proposé un changement de paradigme, en puisant sa force dans une collaboration forte entre acteurs publics et privés. En cela, il a contribué activement à l'expérimentation de nouvelles solutions pour répondre à la complexité du défi du logement dans le contexte urbain européen. La continuité de ce projet dans le cadre de l'Autre Soie offre une véritable opportunité de poursuivre la dynamique engagée !

Camille Degryse,

Cheffe de projet Urban Innovative Actions

d. L'Autre Soie en dates

2026

Livraison de la Passerelle, de l'Éventail et du Parc aux Hérissons

2024

Livraison du programme de logements en accession sociale L'Autre Toit

Livraison du bâtiment patrimonial de L'Autre Soie et de la salle de concert La Rayonne

Comité citoyen pour la réalisation du parc

2023

Inauguration de La Rayonne

Festival un été avant La Rayonne

2022

Lancement de la concertation du parc

Mise en oeuvre des habitats mobiles et modulaires

Début De l'Occupation Temporaire au CIO

Entretiens Jacques Cartier

Début de l'Acte III avec les travaux du bâtiment patrimonial l'Autre Soie

2020

Lancement du festival Un été à La Rayonne, suite à la crise sanitaire

2019

Rencontres de l'Aventure Ordinaire et Urban Art Jungle Festival

23 structures de l'ESS s'installent au sein du bâtiment patrimonial

Démarrage de l'Acte II : Occupation temporaire du bâtiment patrimonial

Transformation du CAO en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) accueillant 21 familles

2018

Lancement de la recherche-action Palimpseste et de son blog

Festival Mémoire vive

Inauguration De L'Autre Soie lors de la Grande Journée Des Rencontres De L'Aventure Ordinaire

2017

Premiers événements et ateliers sur le site en friche

Démarrage de l'Acte I avec l'accueil de 150 migrants issus de la jungle de Calais dans un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO)

2016

e. Les acteurs de l'Autre Soie

Une société de projet, la SAS L'Autre Soie, a été créée spécifiquement pour l'opération. Elle comprend les quatre membres du GIE La Ville Autrement impliqué sur le projet depuis sa genèse (Est Métropole Habitat, Rhône Saône Habitat, Alynea - Samu Social 69, la Fondation Aralis) et le CCO.

Acteurs du projet

Le GIE La Ville Autrement est un groupement d'acteurs au carrefour du logement, de l'hébergement et du développement économique issu d'une stratégie d'alliance entre Alynea - Samu Social 69, la Fondation Aralis, Est Métropole Habitat, Rhône Saône Habitat et la Société Villeurbannaise d'Urbanisme.

Au sein de l'Autre Soie, il assure le rôle d'ensemblier et apporte son expertise en termes d'ingénierie de projet sur les questions foncières, programmatiques, sociales et de montage d'opération tant sur les plans juridiques que financiers. Initiateur du projet, il a imaginé une hybridation ambitieuse en y intégrant différentes formes d'habitat, culture et développement économique au service d'une ville ouverte. Garant de sa bonne réalisation, il pilote et coordonne le projet d'aménagement dans son ensemble, assure la gouvernance entre les parties prenantes ainsi que le lien avec les partenaires externes.

Le CCO est un laboratoire d'innovation sociale et culturelle ancré dans le territoire de la métropole lyonnaise depuis 1963.

Au sein de l'Autre Soie, il est l'acteur qui crée du lien entre toutes les personnes présentes sur ce site et est garant de son imaginaire commun. Il porte une programmation culturelle et citoyenne tout au long de l'année et anime différents espaces de création, de travail et de rencontre. Jusqu'alors il a coordonné l'Occupation temporaire de l'Autre Soie. Son équipement culturel La Rayonne va permettre à un public venant de toute la métropole et bien au-delà de fréquenter ce site.

Est Métropole Habitat est un bailleur social rattaché à la Métropole de Lyon qui gère, construit, réhabilite et entretient plus de 17 000 logements locatifs sociaux, qu'ils soient familiaux ou étudiants, dans l'est de la Métropole.

Au sein de l'Autre Soie, il réhabilite le bâtiment patrimonial. Il construit par ailleurs les logements locatifs sociaux de L'Éventail. Il assurera la gestion des différents logements réalisés sur le site (résidence étudiante, logements locatifs sociaux). Il a également été le maître d'ouvrage des habitats mobiles et modulaires du centre d'hébergement d'urgence.

Rhône Saône Habitat est une société anonyme coopérative de construction. Elle s'articule autour de trois métiers principaux : promotion immobilière, syndic de copropriété et gestion locative. Sa vocation est d'apporter aux familles des solutions performantes en matière de logement en accession comme en location.

Au sein de l'Autre Soie, elle assure la gestion comptable de l'opération et la commercialisation des opérations en accession sociale sécurisée, accession abordable et l'habitat participatif. Elle a construit la salle de concert du CCO La Rayonne.

L'association Alynea - Samu Social 69 agit auprès des personnes en situation de précarité sur le territoire du Rhône. Depuis 1973, elle développe une approche pluridisciplinaire (Samu Social, hébergement, logement, formation, insertion professionnelle, accompagnement aux soins, etc.) afin de proposer un accompagnement personnalisé pour que chacune retrouve sa place d'actrice dans la société.

Au sein de l'Autre Soie, elle est engagée à plusieurs niveaux. Dans le bâtiment patrimonial, l'association porte l'Auvent, un centre maternel inscrit dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance. Elle a également accompagné l'accès de 8 familles à des logements de l'Eventail, à l'issue ou dans le cadre d'un parcours d'hébergement. Pendant la phase transitoire du projet, Alynea a assuré la gestion du centre d'hébergement d'urgence (CHU) accueillant 21 familles. Enfin, BAklAAVA, son traiteur social et solidaire, a été implanté sur le site pendant un an afin d'accompagner des personnes en situation de précarité, très éloignées de l'emploi, dans un parcours d'insertion grâce à une activité de restauration.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS propose, depuis 75 ans, aux personnes en difficulté, des solutions de logement temporaire et d'accompagnement social pour se (re)construire et trouver leur place dans la société.

Au sein de l'Autre Soie, elle a livré en 2026 une résidence sociale de 92 logements, dont une pension de famille de 26 logements.

Collectivités partenaires

L'opération de l'Autre Soie a bénéficié d'un soutien de l'État notamment en mobilisant du foncier public (Ancienne emprise de l'IUFM de Villeurbanne). En effet, au regard de la programmation de logements et notamment sociaux, l'État a mobilisé le dispositif de décote dite «Duflot» permettant ainsi de réduire le prix de vente de 2,2 M€, soit près 50% de la valeur initiale du foncier.

L'État via la Métropole de Lyon, délégataire des aides à la pierre, a également mobilisé ce fonds national pour la production de logements sociaux de ce projet innovant et ambitieux.

Historiquement engagée sur les questions d'habitat et d'hospitalité, la ville de Villeurbanne est un partenaire de premier plan depuis le début de l'aventure. C'est par son entremise que le CCO, alors en recherche d'un nouveau site, a été intégré au projet. Son soutien dans la candidature à l'appel à projet européen a participé à convaincre de sa pertinence dans les réponses qu'elle apportait face aux grands enjeux urbains actuels. Enfin le concours de ses services, l'arrivée de la Maison des Services Publics, la création d'un parc municipal auto-géré ainsi que les financements apportés contribuent à faire de l'Autre Soie un projet unique et exemplaire en tous points.

La Métropole de Lyon, à l'initiative avec les villes de Villeurbanne et de Vaulx en Velin, du vaste projet urbain du Carré de Soie, est un partenaire clé de l'Autre Soie. Elle a accompagné les réflexions sur la programmation urbaine, architecturale et paysagère du projet et a porté la candidature à l'appel à projet européen Urban Innovative Action, dont l'Autre Soie a été lauréat en 2018 avec à la clé une subvention de 5 millions d'euros. Par ses différentes compétences, son soutien a été essentiel tout au long du projet.

La Commission Européenne, par le biais de son instrument "Actions Innovatrices Urbaines" (UIA), soutient les villes européennes dans la mise en œuvre de solutions concrètes et innovantes pour répondre aux grands enjeux urbains actuels et contribuer à définir le profil des villes de demain, plus durables, plus inclusives. C'est dans ce cadre qu'est financé dès 2018 le projet HomeSilkRoad, porté par la Métropole de Lyon, et qui constitue un espace de préfiguration pour le plus vaste projet de l'Autre Soie.









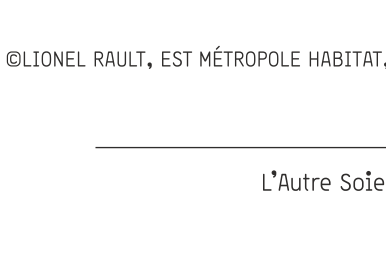
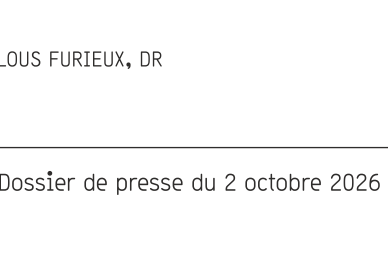











©LIONEL RAULT, EST MÉTROPOLE HABITAT, FLOUS FURIEUX, DR

Contacts presse

Sébastien Diereman,
Chef de projet Aménagement

06 13 14 24 63
s.diereman@gie-lavilleautrement.fr

Eva Trojanowski,
Responsable communication

06 25 83 52 17
Eva.trojanowski@fondation-aralis.org

Françoise Lagarde,
Responsable communication

06 74 83 23 45
f.lagarde@est-metropole-habitat.fr

Céline Fauquembergue, Responsable Commercial, Communication et Innovation Coopérative

06 45 10 64 83
c.fauquembergue@rhonesaonehabitat.fr